

Communiqué de presse

L'ASSOCIATION LES LYRIADES DE LA LANGUE FRANÇAISE, DONT LES BUREAUX SONT SITUÉS A ANGERS, A LE PLAISIR DE VOUS INFORMER DES CHANGEMENTS SUIVANTS :

Jeudi 11 décembre dernier, la réunion du bureau a officialisé plusieurs modifications dans la répartition des responsabilités. M. **Jean-Luc JAUNET** est nommé Président-adjoint et chargé des nouvelles orientations stratégiques et du développement des activités des *Lyriades*.

Président de l'association, M. **Dominique BROSSIER** conserve quant à lui le pilotage politique du dossier de la Cité internationale de la langue française, Françoise ARGOD-DUTARD, vice-présidente, restant responsable du Conseil scientifique et du Centre de langue française des *Lyriades*.

M. JAUNET est impliqué depuis sa création dans le fonctionnement de l'association. Agrégé de lettres, il a enseigné en classe préparatoire en France, mais aussi dans des établissements supérieurs de formation d'enseignants au Maroc et en Côte d'Ivoire. Il a ensuite rejoint le corps des Inspecteurs d'académie-Inspecteurs pédagogiques régionaux et a été chargé de la coordination pédagogique auprès du Recteur de l'Académie de Nantes. M. JAUNET cultive des liens étroits avec l'Anjou, étant membre de plusieurs associations comme l'Académie des Sciences, Belles Lettres et Arts d'Angers, mais aussi Les Compagnons-Vignerons de Joachim Du Bellay.

Jean-Baptiste LALANNE devient le nouveau Délégué général de l'association, succédant à Dominique BEAUMON qui a fait valoir ses droits à la retraite.

Angevin, M. LALANNE a vécu des expériences professionnelles variées, après avoir commencé sa carrière dans l'Education nationale. Il a également fait du journalisme en France et aux États-Unis. C'est dans la fonction publique territoriale qu'il a occupé récemment plusieurs postes, d'abord auprès de l'exécutif du Conseil régional des Pays de la Loire avant de rejoindre la Ville d'Angers (dans le domaine de l'information, de la communication et de la médiation).

Fin novembre, le Conseil municipal de la Ville d'Angers a validé sa mise à disposition auprès de l'association, signe de l'intérêt manifesté par son maire, Christophe BECHU, pour l'action des *Lyriades*, en tant qu'outil de promotion de la langue française et de la francophonie au service du territoire.

Dans ce cadre, l'association lance une démarche prospective pour redéfinir son projet global et se doter au cours du 1^{er} semestre 2015 d'un plan d'action pour les années à venir. Dans cette optique, *Les Lyriades* vont consulter prochainement leurs adhérents et interroger parallèlement leurs différents partenaires, principalement le Ministère de la Culture et les collectivités territoriales (Région et Département).